



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

1^{er} COMITÉ FRANCE 2030



1^{er} février 2022

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ÉDITORIAL DU PREMIER MINISTRE | 3 |
| ÉDITORIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT | 4 |
| FRANCE 2030 | 5 |
| FRANCE 2030 : 10 GRANDS OBJECTIFS | 8 |
| Mieux produire | 8 |
| Mieux vivre | 10 |
| Mieux comprendre | 12 |
| FRANCE 2030 : LES 5 LEVIERS POUR RÉUSSIR | 14 |
| GOVERNANCE | 18 |
| DES PREMIERS DÉPLOIEMENTS | 20 |
| ANNEXES | 23 |
| Les personnalités qualifiées parties prenantes dans les comités ministériels de pilotage | 23 |

France 2030, le plan présenté par le Président de la République le 12 octobre, a une ambition : préparer la France de demain. Il ne s'agit de rien de moins que de donner à notre pays les moyens de développer les industries et de créer les emplois qui nous permettront de répondre ensemble aux grands défis de notre temps, aux grandes transitions écologique, numérique et démographique.



Fruit d'une large consultation avec les professionnels des secteurs concernés mais aussi avec des étudiants et de jeunes chercheurs, ce plan est structuré autour de dix grands objectifs sociétaux, qui portent tant sur la décarbonation de nos modes de production (énergie, industries, transport), que sur l'amélioration de la qualité de vie (alimentation, santé, culture) ou sur l'approfondissement de nos connaissances (espace, grands fonds marins).

Je suis convaincu que ces grands défis peuvent mobiliser notre pays pendant les 10 ans à venir, comme l'avaient fait autrefois le TGV, le Concorde ou les fusées Ariane. Cette grande aventure industrielle ne s'adresse pas qu'à une élite : entreprises et salariés, ingénieurs et techniciens, grands groupes et PME et startups, chercheurs du public et du privé, représentants des territoires, j'appelle chacun à s'engager pleinement.

L'État y prendra, évidemment, toute sa part. Ce sont 34 Md€ de crédits nouveaux que la représentation nationale a votés pour doter le programme Investir pour la France de 2030, qui viennent s'ajouter aux 20 Md€ déjà prévus dans le cadre du 4e Programme des Investissements d'Avenir, soit un effort de 54 Md€. Cet effort sans précédent pour la recherche, l'innovation et l'industrie permettra de soutenir à la fois des investissements de capacité, pour rattraper notre retard dans certains secteurs dans la continuité du plan de relance, ainsi que des projets très innovants et de rupture dans les domaines où la France se situe d'ores et déjà à la frontière technologique.

France 2030 est déjà une réalité : un peu plus de trois mois après son lancement, France 2030 a commencé à se déployer, avec de premiers appels à projets lancés dans de nombreux domaines – micro-lanceurs, hydrogène, robotique, métaux. Cette dynamique va encore s'amplifier dans les prochaines semaines.

Innovation de rupture, confiance dans les acteurs émergents, efficacité et transformation des territoires, évaluation et agilité, tels sont les principes de gouvernance que je souhaite voir porter l'ensemble des protagonistes au cœur de cette dynamique.

M. Jean CASTEX
Premier ministre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

France 2030 donne les moyens à la France de retrouver sa souveraineté industrielle et technologique dans des domaines stratégiques pour notre futur, avec l'hydrogène vert, l'avion bas carbone, les véhicules connectés, ou encore l'exploration des fonds marins et de l'espace.



Avec les 34 milliards d'euros de France 2030, qui se joignent aux 20 milliards d'euros du PIA4, nous soutiendrons nos startups, nos PME, nos organismes de recherche dans ces secteurs clefs et nous investirons dans les technologies de rupture pour créer les marchés de demain. Nous ferons de ces soutiens financiers importants une réalité industrielle pour nos territoires. L'ambition est grande, les résultats et les succès doivent l'être également pour l'ensemble de nos concitoyens.

La méthode sera celle de la mobilisation de toutes les forces vives qui souhaitent participer à cet effort. Je remercie le Président de la République et le Premier ministre pour leur confiance, et je sais que l'équipe du secrétariat général pour l'investissement sera pleinement mobilisée en lien avec l'ensemble des ministères et opérateurs impliqués.

M. Bruno BONNELL

BIOGRAPHIE

Bruno BONNELL, 63 ans, a commencé sa carrière par l'entreprise. Ingénieur Chimiste de CPE Lyon, et diplômé de L'université Paris Dauphine- PSL, il a fondé et dirigé plusieurs entreprises dans le secteur du numérique et de l'innovation : 1983 INFOGRAMMES/ATARI éditeur de jeux vidéos, 1995 INFONIE pionnière de l'Internet, 2000 GAME ONE première chaîne de télévision consacrée au numérique, 2008 ROBOPOLIS dans la robotique de service.

Il a été un promoteur de l'innovation en créant le salon INNOROBO puis en créant en 2013 ROBOLUTION CAPITAL, le premier fonds d'investissement dédié aux start-up dans la robotique Ardent avocat de la formation tout au long de la vie, il a été pendant sept ans le Président du Conseil d'Administration de l'EM Lyon Business School. Il a été élu en 2017 Député du Rhône. Dans le cadre de son mandat, il a été Vice -Président de la Commission spéciale en charge de la loi PACTE et mené la mission « Territoires d'Industrie » confiée par le Premier Ministre. Il est père de six enfants.

FRANCE 2030

France 2030 est un plan d'innovation et d'industrie. Il s'agit non seulement d'industrialiser la recherche en France mais aussi de faire venir d'avantage d'usines sur des segments critiques de l'industrie comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de préserver nos atouts dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un bien ou d'un service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce plus de 50 milliards d'euros, dont 34 milliards d'euros de nouveaux crédits, qui seront investis pour que nos entreprises, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

Pensé en concertation avec les acteurs économiques, universitaires, et locaux qui ont participé à la détermination de ses orientations stratégiques, France 2030 sera mis en œuvre collectivement. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via une procédure ouverte, exigeante et sélective pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents porteurs d'innovation, sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Enfin, le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ils doivent permettre à la France de rester maître de son destin et de retrouver sa pleine indépendance. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **5 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



UN SOUTIEN INÉDIT AUX ACTEURS ÉMERGENTS ET INNOVANTS

France 2030 mise résolument sur les acteurs émergents. Il s'agit d'un parti pris d'une ampleur inédite, qui vise à capitaliser sur l'exceptionnel dynamisme de l'écosystème français d'innovation et notamment des start-ups et PME innovantes.

France 2030 consacra au moins la moitié des crédits nouveaux aux acteurs émergents. 3 milliards d'euros seront plus particulièrement consacrés à l'investissement au capital des start-ups technologiques et des licornes de demain.

Ces ambitions déterminent :

un **changement d'équilibre** de la politique industrielle – des investissements seront alloués à de nouveaux acteurs de manière sectorielle pour répondre aux défis auxquels nous faisons face, et permettre l'émergence des objets industriels identifiés comme prioritaires par France 2030 ;

une **plus grande prise de risque** quels que soit les secteurs d'activité et à tous les stades de développement de projets présentant une rupture technologique ambitieuse visant à faire émerger de nouveaux champions et à accompagner ces derniers dans leur croissance.

UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE

Le Pacte vert européen vise à atteindre la neutralité climatique à horizon 2050 avec un objectif de baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La transformation radicale des modes de production rendue nécessaire par ces nouvelles exigences constitue une opportunité majeure pour développer des filières industrielles réinventées en Europe, avec l'avion zéro carbone, des réacteurs nucléaires innovants, la production de matières premières bas carbone, la fabrication de véhicules connectés zéro émission ou la production ou encore le stockage d'énergie renouvelable.

France 2030 doit permettre à l'industrie française de relever ce défi en dédiant 50% des financements à des projets sans atteintes significatives à l'environnement.

La crise sanitaire a confirmé la dépendance de l'Europe à certains produits et technologies critiques. Dans le cadre de France 2030, l'investissement dans l'électronique et les semi-conducteurs, dans les biothérapies et les dispositifs médicaux innovants, notamment dans le cadre de projets européens communs (PIIEC) ou encore dans l'exploitation durable, le traitement, et le recyclage des métaux critiques en Europe, permettra de réduire ces dépendances stratégiques et d'assurer la sécurité et la prospérité future des Français et des Européens.

Cette ambition industrielle et technologique doit s'accompagner de règles européennes favorisant une concurrence équitable entre acteurs européens et acteurs extra-européens. L'adoption du règlement sur la réciprocité dans les marchés public, le renforcement des mécanismes de filtrage des investissements en Europe ou la lutte contre les effets négatifs des subventions des pays tiers sur le fonctionnement du marché unique européen sont, à ce titre, une priorité.

FRANCE 2030 :
10 GRANDS OBJECTIFS**MIEUX PRODUIRE****OBJECTIF 1 : FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE OFFRE FRANÇAISE DE PETITS RÉACTEURS MODULAIRES (SMR) D'ICI 2035 ET SOUTENIR L'INNOVATION DE RUPTURE DANS LA FILIÈRE**

Le premier enjeu est celui de la production de l'énergie ; et nous avons la chance de disposer d'un avantage comparatif – le nucléaire – qui fait de la France l'un des pays européens qui produit une électricité parmi les moins émettrices de CO₂. Si notre industrie est historiquement parmi les plus compétitives, la France prend aujourd'hui du retard sur les réacteurs innovants en rupture. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires et de stimuler l'innovation de rupture sur les réacteurs nucléaires avancés afin de garantir de nouveaux usages, une sûreté accrue et une meilleure gestion des déchets.

**Développement de réacteurs nucléaires innovants pour 2030
(1 Md€)**

**OBJECTIF 2 : DEVENIR LE LEADER DE L'HYDROGÈNE VERT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2030**

L'hydrogène est essentiellement produit par électrolyse, qui utilise une grande quantité d'électricité. Le nucléaire nous permettra ainsi de faire de notre pays un leader de l'hydrogène décarboné. Nous devons également accompagner le reste de l'offre de solutions industrielles pour l'hydrogène décarboné (membranes, piles à combustibles, réservoirs, etc.) tout en poursuivant la structuration d'écosystèmes dans les territoires. Un investissement d'ampleur dans la structuration de la filière est essentiel si l'on ne veut pas répéter les erreurs du passé sur le soutien aux énergies renouvelables. La France se donne ainsi l'ambition de pouvoir compter sur son sol au moins deux giga-usines d'électrolyseurs et l'ensemble des technologies nécessaires à l'utilisation de l'hydrogène.

Cet objectif va de pair avec un renforcement de la filière industrielle des énergies renouvelables (cellules photovoltaïques, flotteurs d'éoliennes, pompes à chaleur, gestion de l'intermittence...). Ce triptyque – nucléaire, hydrogène, énergies renouvelables – nous permettra de produire une énergie décarbonée, stable et compétitive.

Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe (2,3 Md€)



OBJECTIF 3 : DÉCARBONER NOTRE INDUSTRIE AFIN DE RESPECTER NOTRE ENGAGEMENT DE BAISSER DE 35%, ENTRE 2015 ET 2030, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS CE SECTEUR

L'investissement privé qui, seul, n'est pas suffisant pour atteindre cet objectif, doit être accompagné d'un soutien public. Cet investissement massif ciblera d'une part la décarbonation de sites industriels très émetteurs (par exemple, aciérie, chimie lourde, cimenteries, aluminium), et d'autre part le déploiement de solutions matures (chaleur renouvelable, efficacité énergétique, électrification). Cette stratégie de décarbonation qui améliorera la compétitivité de nos industries dans un monde où le prix du carbone augmentera, constitue un argument de plus contre les délocalisations.

**Décarbonation de l'industrie et de la production d'intrants
(5 Mds€)**



OBJECTIF 4 : PRODUIRE EN FRANCE, À L'HORIZON 2030, PRÈS DE 2 MILLIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES CHAQUE ANNÉE

Pour accompagner la fin programmée des ventes de véhicules thermiques, nous devons amplifier notre effort de transition de l'industrie automobile. Cette stratégie doit être complétée par un investissement lourd dans le déploiement des stations de recharges électrique rapide, le transport collectif, les nouvelles formes de déplacement et dans une nouvelle stratégie industrielle. Cela suppose une mobilisation collective, y compris de la part des constructeurs et des grands équipementiers.

**Produire autant de véhicules zéro émission en 2030
en France que de véhicules thermiques à la fin des années 2010
(2,5 Mds€)**



1^{er} DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à projets pour soutenir la diversification des sous-traitants de la filière automobile. Les entreprises ciblées par cet appel à projets devront avoir réalisé au moins 15 % de leur chiffre d'affaires dans la filière automobile au cours des deux dernières années. L'assiette de dépenses est de minimum 500 000 € pour les start-ups / PME et ETI et de 2 millions pour les grandes entreprises.

Prochaine relève : 15/02/2022 | [En savoir plus](#)



OBJECTIF 5 : PRODUIRE EN FRANCE, D'ICI 2030, LE PREMIER AVION BAS-CARBONE

Afin de poursuivre l'accélération des efforts de recherche et développement en faveur de la décarbonation de la filière aéronautique, France 2030 soutiendra les acteurs français concourant à la réalisation d'aéronefs bas-carbone. Un volet sera dédié aux PME innovantes et start-ups de la filière ainsi qu'aux projets d'industrialisation de carburants alternatifs durables pour l'aviation.

Concevoir un avion bas carbone pour 2035 (1,2 Md€)

MIEUX VIVRE



OBJECTIF 6 : INVESTIR DANS UNE ALIMENTATION Saine, DURABLE ET TRAÇABLE AFIN D'ACCÉLÉRER LA RÉVOLUTION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Nourrir sainement une population croissante exige de décarboner la production et de veiller à la préservation de la biodiversité, qui est de plus en plus menacée. Nous devons remettre de la valeur dans l'agriculture en payant nos agriculteurs pour le travail et l'investissement réalisés.

Engager la troisième révolution agricole et construire les chaînes alimentaires de demain afin de mieux nourrir l'ensemble de la population et de protéger l'environnement (1,5 Mds€, dont un tiers de fonds propres)



DISPOSITIFS LANCÉS

3 appels à projets pour accélérer les transitions agricoles et alimentaires.

AAP « Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents »

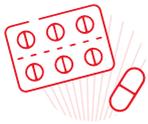
Clôture : 16/02/2022 | [En savoir plus](#)

AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

Prochaine relève : 01/06/2022 | [En savoir plus](#)

AAP « légumineuses » pour développer des surfaces agricoles dédiées

Clôture : 28/04/2022 | [En savoir plus](#)



OBJECTIF 7 : PRODUIRE EN FRANCE AU MINIMUM 20 BIOMÉDICAMENTS, EN PARTICULIER CONTRE LES CANCERS ET LES MALADIES CHRONIQUES, ET CRÉER LES DISPOSITIFS MÉDICAUX DE DEMAIN

Cet objectif s'inscrit dans le cadre du Plan Santé Innovation 2030. Malgré une très grande recherche dans le secteur de la santé, un modèle de CHU liant la clinique et la recherche, un système juste qui a tenu pendant la crise et sur lequel nous avons décidé d'investir massivement à travers le Ségur de la santé, la France est aujourd'hui en retard par rapport à ses partenaires européens.

Ce retard est le fruit de la désindustrialisation et du déficit d'investissement dans les innovations de rupture comme les biotechnologies. Nos capacités humaines, nos infrastructures de recherche et de pratique, ne nous laissent pas d'autre choix que de revenir à la tête d'une médecine plus prédictive, plus préventive, plus innovante, plus personnalisée et avec un tissu productif davantage ancré en France.

La révolution médicale – sans laquelle nos dépenses de santé exploseront – se fera sur la convergence des innovations de rupture en santé avec le quantique, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets. L'objectif – atteignable – de produire au moins 20 biomédicaments doit concentrer tout les efforts et en particulier ceux de la future Agence d'innovation en santé.

Produire au minimum 20 biomédicaments en France en 2030 (2,3 Mds€)

Développer et produire des dispositifs médicaux innovants et des solutions numériques et de rupture en santé (650 M€)



1^{er} DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à projets pour accélérer le développement innovant de biothérapies en santé humaine ou santé animale ainsi que le développement d'outils de R&D. Certains projets seront particulièrement attendus, notamment les projets visant l'indication oncologie, traitant de thérapie génique et cellulaire ou encore les projets d'organoïdes comme outils de test, de développement d'outils de modélisation/simulation permettant de qualifier une biothérapie ou de diagnostic compagnon pour la stratification de patients.

Prochaine relève : 17/05/2022 | [*En savoir plus*](#)



OBJECTIF 8 : PLACER LA FRANCE EN TÊTE DE LA PRODUCTION DES CONTENUS CULTURELS & CRÉATIF, ET DES TECHNOLOGIES IMMERSIVES

Mieux vivre, nous en avons fait l'expérience pendant la crise, c'est aussi vivre dans l'imaginaire de l'humanisme français qui nous constitue. Les industries culturelles et créatives forgent nos imaginaires – en particulier celui de nos enfants –, filtrent nos accès à l'information, imposent des représentations et des héros.

La France, pays de littérature, de philosophie, de théâtre, de cinéma, de musique, de jeux vidéo, doit continuer de faire entendre sa voix en valorisant son patrimoine culturel et en développant de nouveaux contenus et expériences.

Nos partenaires investissent dans ces industries qui représentent en France 640 000 emplois et 91 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'intervention publique permettra de déclencher des investissements et de participer à la création de filières, aux côtés du secteur privé. Il s'agit d'investir de manière très concrète : dans nos studios, dans de nouvelles technologies offrant des expériences immersives, et dans la formation de professionnels. L'objectif sera aussi de faire de notre écosystème de technologies immersives (jeu vidéo, réalité augmentée, réalité virtuelle, etc) un leader mondial.

Développer des studios de tournages et de post production, soutenir les technologies immersives et de réalité virtuelle et favoriser l'émergence de nouvelles formations aux métiers des ICC (600 M€)

MIEUX COMPRENDRE



OBJECTIF 9 : PRENDRE TOUTE NOTRE PART DANS L'AVENTURE SPATIALE

La France de 2030 ne doit pas oublier les grandes odysées d'exploration et d'aventures – à la fois humaines, intellectuelles et scientifiques.

Un *Nouvel Espace*, composé d'une grande diversité d'acteurs financés par des fonds privés et des agences d'État, est en train de se construire, posant la question de la souveraineté spatiale dans des termes radicalement nouveaux. La France, en assumant de travailler à la fois avec les acteurs établis et de nouveaux acteurs, doit réussir le défi des nouvelles explorations spatiales.

Faire émerger d'ici 5 ans une offre française de lanceur réutilisable, des acteurs du Nouvel Espace et de constellation de connectivité (1,2 Mds€)

**1^{er} DISPOSITIF LANCÉ**

Un appel à projets pour encourager le développement des mini et micro-lanceurs français. . Il vise à soutenir la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques, les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite. Une attention particulière est accordée aux projets portés par les acteurs émergents (start-ups et PME-ETI innovantes) de la filière du *Nouvel Espace*.

Prochaine relève : 02/06/2022 | [En savoir plus](#)

**OBJECTIF 10 : INVESTIR DANS LE CHAMP DES GRANDS FONDS MARINS**

La France, deuxième puissance maritime du monde par l'étendue de ses zones économiques exclusives, a la capacité d'explorer cette partie inconnue du globe, levier extraordinaire de compréhension du vivant et d'écosystèmes à découvrir, d'accès potentiel à certains métaux critiques, d'innovation en santé, et de biomimétisme.

■ **Investir le champ des fonds marins (300 M€)**

FRANCE 2030 : LES 5 LEVIERS POUR RÉUSSIR

LEVIER 1 : DANS LE CHAMP DES MATIÈRES PREMIÈRES, SÉCURISER, AUTANT QUE POSSIBLE, L'ACCÈS À NOS MATÉRIAUX

La crise a révélé l'importance de la sécurisation des approvisionnements de matières critiques. Le contexte de sortie de crise et de reprise de l'économie mondiale s'accompagne en outre de tensions d'approvisionnements dans de nombreux secteurs.

France 2030 doit nous permettre de sécuriser les filières du plastique et des métaux, la consolidation de la filière bois, investir dans l'économie circulaire et, de manière générale, réduire notre dépendance à l'importation.

Recycler 100% du plastique et développer des matériaux innovants à faible impact environnemental (500 M€)

Sécuriser la chaîne d'approvisionnement, de raffinage et de recyclage des métaux critiques (1 Md€, dont 50 % de fonds propres)

Soutenir le renouvellement forestier, dans un souci de gestion durable et de préservation de la biodiversité, optimiser l'utilisation des ressources en bois et soutenir la compétitivité de la filière (450 M€)



DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à projets pour renforcer la résilience du tissu industriel français sur les chaînes d'approvisionnement en métaux et réduire la dépendance aux métaux critiques.

Prochaine relève : 24/05/2022 | [En savoir plus](#)



DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à projets pour soutenir le développement et l'industrialisation de produits biosourcés et biotechnologies industrielles.

Clôture : 31/05/2022 | [En savoir plus](#)

LEVIER 2 : SÉCURISER LES COMPOSANTS, NOTAMMENT DANS L'ÉLECTRONIQUE ET LA ROBOTIQUE, QUI SONT INDISPENSABLES À L'INDUSTRIE DE DEMAIN, ET OÙ NOUS AVONS UN RETARD À RATTRAPER

La crise nous a montré nos défaillances concernant les semi-conducteurs, les composants électroniques et robotiques et le domaine médical.

Réussir France 2030 passe nécessairement par la combinaison d'une stratégie européenne, compte tenu des masses et de l'enjeu, et d'une stratégie nationale qui visera à doubler notre production électronique d'ici 2030 et à faire de la France un des leaders du domaine des puces électroniques.

Doubler la production française de composants électroniques (4,7 Mds€)

Soutenir l'émergence de projets d'usines 4.0 et renforcer l'offre française en matière d'équipements pour l'industrie du futur (800 M€)

LEVIER 3 : MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SOUVERAINES ET SÛRES

Notre capacité à disposer de solutions numériques de confiance, performantes et souveraines sera décisive pour innover sans sacrifier notre indépendance technologique dans la plupart des secteurs. Ainsi, il nous faut poursuivre et intensifier les stratégies engagées en matière de cloud, de quantique, d'intelligence artificielle, de cybersécurité et de 5G.

Développer nos solutions nationales en matière de logiciels (poursuite des stratégies quantique, IA, cybersécurité, 5G et cloud déjà annoncées, qui représentent près de 3 Mds€)

Permettre l'appropriation de ces solutions, notamment dans l'agriculture, la santé et l'industrie

LEVIER 4 : SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE TALENTS ET ACCÉLÉRER L'ADAPTATION DES FORMATIONS AUX BESOINS DE COMPÉTENCES DES NOUVELLES FILIÈRES ET DES MÉTIERS D'AVENIR

La réindustrialisation de la France passe par le développement des talents et l'investissement dans les compétences à tous les niveaux de qualification – ingénieurs, techniciens, ouvriers spécialisés – en particulier dans les segments de pointe et là où les tensions de recrutement sont persistantes. Toutes les voies d'accès à la formation sont concernées : nos écoles, nos universités et laboratoires de recherche, nos organismes de formation.

France 2030 doit nous doter d'une stratégie à 10 ans pour transformer et moderniser l'offre de formations vers les filières et métiers d'avenir à horizon 2030.

Cette stratégie intégrera les enseignements des actions précédemment des Programmes d'investissements d'avenir (PIA), et du Plan d'investissement dans les compétences lancé en 2018 pour amplifier l'effort de formation des plus éloignés de l'emploi et transformer les pratiques de formation via notamment la numérisation.

Renforcer l'appareil de formation français pour permettre de former jusqu'à 400 000 jeunes, demandeurs d'emploi ou salariés par an et les préparer aux métiers de demain dans les secteurs stratégiques (2 Mds€)

Soutenir l'émergence de quelques pôles de rang mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle (500 M€)



1^{er} DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir. L'ingénierie de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer notre capacité à atteindre les objectifs de France 2030.

Prochaine relève : 15/02/2022 | [En savoir plus](#)

LEVIER 5 : SOUTENIR DE MANIÈRE TRANSVERSALE L'ÉMERGENCE ET L'INDUSTRIALISATION DE START-UPS, DÉCISIVES POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'INNOVATION

Le soutien continu depuis 2017 à l'innovation et à la French Tech font de la France aujourd'hui un leader technologique en Europe : nos start-ups deviennent des champions internationaux ; nous dépasserons largement l'objectif de 25 licornes en 2025. Cette révolution doit être prolongée si l'on souhaite rattraper notre retard dans l'innovation de rupture (Deeptech et start-ups industrielles) et faire émerger des géants technologiques.

Ainsi, avec France 2030, un des objectifs sera de faire émerger au moins 100 sites industriels par an et accélérer la croissance de ces entreprises à un niveau européen.

Ces trois enveloppes seront à 100 % réservées à des acteurs émergents.

Innovation de rupture (1 Md€)

Faire émerger les deep tech, les accompagner et accélérer l'industrialisation des start-ups

(2,3 Mds€ dont 1 M€ de fonds propres)

Accélérer la croissance des start-ups (2 Mds€ de fonds propres)



1^{er} DISPOSITIF LANCÉ

Un appel à projets « première usine » pluriannuel pour soutenir des start-ups et aux PME innovantes dans leurs projets d'industrialisation (première usine, de démonstrateur industriel développé dans un but commercial ou d'unités de production mutualisées).

Prochaine relève : 05/04/2022 | [*En savoir plus*](#)

GOUVERNANCE

La gouvernance de France 2030 doit permettre d'assurer l'atteinte des cibles du plan, impliquant à la fois un soutien renforcé aux ruptures technologiques et un soutien assumé à l'industrialisation des innovations, notamment dans une perspective européenne. En complément, France 2030 capitalisera sur les acquis des programmes d'investissements d'avenir (PIA). Ainsi, **une gouvernance unifiée est mise en place pour assurer un déploiement efficace des 20 Mds€ du PIA 4 et les 34 Mds€ de France 2030.**

3 PRINCIPES POUR GUIDER FRANCE 2030

1

lisibilité et simplification
des procédures

2

Confiance en l'émergence
de start-ups, PME et ETI

3

Prise de risque

La gouvernance de France 2030 doit permettre d'assurer l'atteinte des cibles du plan, impliquant à la fois un **soutien renforcé aux ruptures technologiques** et un **soutien assumé à l'industrialisation des innovations**, notamment dans une perspective européenne. France 2030 ambitionne également de consacrer **la moitié des crédits aux enjeux de décarbonation et la moitié de ces moyens sur les acteurs émergents.**

Bâtie sur trois principes, que sont la lisibilité des procédures, la confiance en l'émergence de start-ups, PME et ETI, et la prise de risque, cette gouvernance, **unifiée avec celle des investissements d'avenir**, s'appuiera sur les forces des écosystèmes d'innovation pour suivre, accélérer et évaluer son déploiement.

En premier lieu, l'association d'experts des écosystèmes de recherche, d'innovation, des filières industrielles, dans tous les territoires et à tous les niveaux, doit permettre de conserver une vision stratégique et prospective forte et une ouverture sur les besoins des acteurs de terrain. **Un conseil d'orientation stratégique**, au niveau du Président de la République, composé d'experts de haut niveau permettra **de suivre et réviser les priorités stratégiques** au vu de l'évolution de l'environnement économique et technologique ainsi que de l'impact des investissements réalisés. Des **comités ministériels de pilotage**, présidés par les ministres, définiront, en interministériel, les stratégies de déploiement par secteurs prioritaires (énergie, numérique, formation, etc.) et en constateront régulièrement les résultats, avec des experts indépendants du monde de la recherche ou de l'entreprise.

Ensuite, pour réussir à faire émerger des innovations de rupture, France 2030 se dote d'une organisation nouvelle et dédiée. Une enveloppe de 5 Mds€ sera réservée à l'accompagnement des technologies de rupture (stockage de données dans l'ADN, constellations, exosquelettes, etc.). Il s'agira de sélectionner les projets les plus prometteurs et de les accompagner sur le long terme en assumant un haut niveau de risque. Des experts indépendants de très hauts niveaux, français et internationaux, seront associés aux processus de sélection.

Enfin, la réussite de France 2030 repose sur une excellente lisibilité des dispositifs, une transparence maximale et une simplification des procédures pour les porteurs de projets. Dans cette optique, le fonctionnement des appels à projets évoluera vers une plus grande délégation du processus de sélection des projets aux opérateurs de l'Etat (Bpifrance, ADEME, ANR, Caisse des dépôts et des Consignations) qui devront systématiquement associer des experts indépendants. Parallèlement, le contrôle et le suivi des actions seront renforcés afin de permettre à l'Etat et au Parlement de garder une vision actualisée des projets soutenus et du déploiement des moyens. A ce titre, le **comité France 2030**, présidé par le **Premier ministre**, permettra de suivre l'exécution de France 2030 et d'établir, avec les représentants des élus, des acteurs de la recherche et de l'entreprises (organisations professionnelles, syndicats, filières, etc.), des bilans réguliers des résultats du plan. Il sera appuyé dans ses missions par le **conseil de surveillance de France 2030**, chargé de l'évaluation de l'ensemble des investissements, en ayant, le cas échéant, recours à des organismes évaluateurs externes.

Le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), dirigé par Bruno BONNELL, pour le compte du Premier ministre, pilotera l'exécution du plan France 2030 et sera responsable de l'atteinte des objectifs fixés.



DES PREMIERS DÉPLOIEMENTS

Depuis les annonces du Président de la République le 12 octobre 2021, France 2030 est progressivement déployé.

La robotisation et la numérisation vont nous permettre de construire l'industrie du futur dans notre pays, une industrie où on travaille mieux, où le bilan carbone est amélioré, et où l'on redevient compétitif grâce à des technologies avancées et des compétences renforcées. Ainsi France 2030 consacrera 800 millions d'euros pour la robotique : 400 millions pour aider la production de robots, et 400 millions pour accompagner la transformation de sites industriels qui vont de manière massive vers de la machine intelligente.

Pour produire mieux, France 2030 porte l'ambition de faire de la France un leader de l'hydrogène vert, grâce à une enveloppe de 1,9 milliards d'euros supplémentaires pour soutenir la filière, dont 200 millions pour la société Genvia, créée par le CEA, Schlumberger et leurs partenaires. Cette société conjointe de technologie, née au travers d'un modèle unique de partenariat public-privé, vise le développement et le déploiement industriel de la technologie d'électrolyseur d'oxyde solide à haute performance, développée par le CEA, pour la production d'hydrogène décarboné.

Les premiers dispositifs ont été lancés pour soutenir les industries automobile, spatiale, de santé ainsi que le développement de formations adaptées à nos objectifs.



Un appel à projets pour encourager le développement des mini et micro-lanceurs français. Il vise à soutenir la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques, les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite. Une attention particulière est accordée aux projets portés par les acteurs émergents (start-ups et PME-ETI innovantes) de la filière du *Nouvel Espace*.

Prochaine relève : 02/06/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir. L'ingénierie de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer notre capacité à atteindre les objectifs de France 2030.

Prochaine relève : 15/02/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets pour soutenir la diversification des sous-traitants de la filière automobile. Les entreprises ciblées par cet appel à projets devront avoir réalisé au moins 15 % de leur chiffre d'affaires dans la filière automobile au cours des deux dernières années. L'assiette de dépenses est de minimum 500 000 € pour les start-ups / PME et ETI et de 2 millions pour les grandes entreprises.

Prochaine relève : 15/02/2022 | [En savoir plus](#)



3 appels à projets pour accélérer les transitions agricoles et alimentaires.

AAP « Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents »

Clôture : 16/02/2022 | [En savoir plus](#)

AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

Prochaine relève : 01/06/2022 | [En savoir plus](#)

AAP « légumineuses » pour développer des surfaces agricoles dédiées

Clôture : 28/04/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets pour accélérer le développement innovant de biothérapies en santé humaine ou santé animale ainsi que le développement d'outils de R&D. Certains projets seront particulièrement attendus, notamment les projets visant l'indication oncologie, traitant de thérapie génique et cellulaire ou encore les projets d'organoïdes comme outils de test, de développement d'outils de modélisation/simulation permettant de qualifier une biothérapie ou de diagnostic compagnon pour la stratification de patients.

Prochaine relève : 17/05/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets pour renforcer la résilience du tissu industriel français sur les chaînes d'approvisionnement en métaux et réduire la dépendance aux métaux critiques.

Prochaine relève : 24/05/2022 | [En savoir plus](#)



Une nouvelle vague du concours i-Nov pour encourager l'innovation dans les PME et start-ups. 4 thématiques sont définies : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels.

Clôture : 22/03/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets « première usine » pluriannuel pour soutenir des start-ups et aux PME innovantes dans leurs projets d'industrialisation (première usine, de démonstrateur industriel développé dans un but commercial ou d'unités de production mutualisées).

Prochaine relève : 05/04/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets pour soutenir l'industrialisation de procédés de recyclage des plastiques. Le premier volet de l'AAP porte sur le développement de nouvelles capacités industrielles de recyclage chimique ou enzymatique des plastiques.

Clôture : 01/04/2022 | [En savoir plus](#)



Un appel à projets pour soutenir le développement et l'industrialisation de produits biosourcés et biotechnologies industrielles.

Clôture : 31/05/2022 | [En savoir plus](#)



ANNEXES

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES PARTIES PRENANTES DANS LES COMITÉS MINISTÉRIELS DE PILOTAGE

(Liste susceptible d'évolution)

SPATIAL

Anne AANESLAND, ThrustMe
Stéphane ANDRIEUX, ONERA
François CHOPARD, Starburst
Antoine de CHASSY, Loft Orbital
Yvan-Michel EHKIRCH, Karista / Cosmicapital
Magali VAISSIÈRE, IRT Saint Exupéry

ÉLECTRONIQUE ET ROBOTIQUE

Vincent BEDOUIN, Lacroix
Sophie CAHEN, Ganymed Robotics
Julie GROLLIER, CNRS
Joël HARTMANN, Industriel
Philippe HERBERT, Investisseur
Nicolas SIMON, Wandercraft

NUMÉRIQUE

Anne BOUVEROT, Technicolor, Institut Montaigne
Olivier EZRATTY, Consultant, auteur
David GURLÉ, ex Symphony
Luc JULIA, Software République
Eric LABAYE, Institut Polytechnique de Paris
Catherine LAMBERT, CERFACS

GRANDS FONDS MARINS

Thomas BURET, iXblue
Valérie CHAVAGNAC, CNRS
Christian DUGUÉ, Direction Générale à l'armement
François LALLIER, Sorbonne Université
Bernard ROGEL, Amiral (2S) Académie de marine

FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Suzanne BERGER, MIT
Alain CADIX, Académie des technologies
Antoine FREROT, Véolia, Institut de l'entreprise
Jean-Marc GAMBAUDO, Université de la Côte d'Azur
Antoine HUBERT, Ynsect
Sophie VIGER, Ecole 42

INNOVATION ET START-UPS

Marie-Hélène GRAMATIKOFF, Lactips
Catherine BOULE, Karista
Pierre LE BLAINVEAUX, Technofounders
Xavier LAZARUS, Elaia Partner
Jean-François BALDUCCHI, Technopole Nantes

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Christophe **AUBE**, AGREENCULTURE, Rob agri
Marion **GUILLOU**, Haut Conseil pour le Climat, INRAE
Aude **GUO**, Innovafeed
Christophe **MATHIEU**, FCBA
Olivier **CLANCHIN**, Triballat Noyal
Christophe **BARNOUIN**, Ecotone
Sophie **DUBUISSON-QUELLIER**, Haut Conseil pour le Climat

DÉCARBONATION ET HYDROGÈNE

Benoît **POTIER**, Air Liquide
Nicolas **BERGHMANN**S, IDDRI
Julia **REINAUD**, Breakthrough Energy
Diego **PAVIA**, Innoenergy
Florence **LAMBERT**, GENVIA
Luc **BENOIT-CATTIN**, Arkema
Claire **WAYSAND**, Engie

MATÉRIAUX DURABLES

Olivier **ROLLAND**, TWB
Christel **BORIES**, ERAMET
Anne **LE GUENNEC**, Veolia
Emmanuelle **PERDRIX**, HYLEANCE
Géraldine **POIVERT**, The (RE)SET company
Benoit **THIROUARD**, IFPEN
Jacques **VERNIER**
Philippe **VARIN**

CULTURE

Marc **TESSIER**, Forum des Images
Denis **LADEGAILLERIE**, Believe Digital
Michel **REILHAC**, Biennale de Venise
Sylvie **CORRÉARD**, Arts Décoratifs
Jean-Michel **JARRE**, Auteur-compositeur-interprète
Laurence **LE NY**, Orange
Catherine **PEYROT**, LINCC

PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Laurence **PIKETTY**, CEA
Thomas **VEYRENC**, RTE
Christopher **FRANQUET**, ENTEC
Julien **MARCHAL**, Compagnie nationale du Rhône
Sylvie **JEHANNO**, Dalkia
Sophie **PATURLE-GUESNEROT**, Demeter

TRANSPORTS

Guillaume **DEVAUCHELLE**, Industriel
Cathie **VIX-GUTERL**, TotalEnergies
Jean Christophe **VIGUIE**, IFPEN
Romain **RAVAUD**, Whylot
Bruno **EVEN**, **CORAC**, Airbus Helicopters
Clémentine **GALLET**, Coriolis Composites

SANTÉ

Olivier **BOGILLOT**, Sanofi France
Christine **CLERICI**, Université de Paris
Agnès **AUDIER**, BGC
Thomas **LOMBES**, INSERM
Franck **MOUTHON**, France Biotech - Theranexus
Eric **VIBERT**, AP-HP
Florence **FAVREL-FEUILLADE**, CHRU Brest

ECOSYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Mickael TANTER, Institut de Physique et Technologies pour la santé

Mathilde TOUVIER, INSERM

Jean-Marc RAPP, EPFL

Grace NEUVILLE, University College Cork

Olivier LABOUX, Universitaire

Flore GUBERT, DR IRD, Université Paris Dauphine-PSL

Contact presse

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr